



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 juin 2021
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 8800^e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le vendredi 18 juin 2021, à 10 h 30

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« À sa 8800^e séance, tenue à huis clos le 18 juin 2021, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "La situation au Myanmar".

Le Président a invité les intervenants ci-après à participer à la séance, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil : M^{me} Christine Schraner Burgener, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar ; S. E. M. Dato Erywan Pehin Yusof, Deuxième Ministre des affaires étrangères du Brunéi Darussalam, en sa qualité de Président de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Le Conseil a entendu les exposés de M^{me} Schraner Burgener et de M. Yusof.

Des déclarations ont été faites par les représentants du Royaume-Uni, de l'Irlande, des États-Unis, de la France, du Kenya, du Mexique, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de l'Inde, du Niger, du Viet Nam, de la Tunisie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, de la Chine, et par le Président, parlant en sa qualité de représentant de l'Estonie.

M^{me} Schraner Burgener et M. Yusof ont répondu aux observations formulées et aux questions posées. »

